



# ACCOMPAGNATEURS-TRICES POUR ENFANTS À DÉFI PARTICULIER CAMP DE JOUR (15 ans\*et plus)

\*doit être finissant de secondaire 4 en juin 2023

*Certains veulent faire une différence...et d'autres la font!*

*Joins-toi à une équipe dynamique!*

*Salaire et avantages compétitifs*

Chaque année, le camp de jour de Saint-Thomas accueille des enfants vivant avec une limitation physique ou cognitive grâce à son Programme d'accompagnement en loisir.

## SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

*Sous la supervision de la coordination du camp de jour,*

- Accompagne un ou plusieurs enfants ayant une limitation fonctionnelle (telle que : déficience intellectuelle, paralysie cérébrale, trouble du spectre de l'autisme) ayant des besoins spécifiques
- Adapte les activités lorsque cela est nécessaire afin de les rendre accessibles aux enfants;
- Assure en tout temps la sécurité des enfants accompagnés lors des activités et des sorties;
- Soutient et encourage l'enfant dans ses efforts;
- Gère les comportements difficiles des enfants accompagnés;
- Remplit adéquatement les documents de suivi;
- Répond, de façon adéquate, aux besoins de l'enfant et lui permet d'être intégré en favorisant le plaisir et la sécurité
- Est une personne-ressource en soutien à l'équipe d'animation dans la compréhension des besoins du jeune
- Assure un suivi auprès des parents
- Accomplit toutes autres tâches reliées à sa fonction ou demandées par son supérieur

## EXIGENCES ET QUALITÉS RECHERCHÉES

*La Municipalité de Saint-Thomas est à la recherche d'une personne **QUALIFIÉE** et **AUTONOME***

- Avoir une expérience avec une clientèle nécessitant des besoins particuliers
- Être patient, autonome, débrouillard, mature et avoir le sens de l'organisation
- Détenir ou en voie d'obtenir un diplôme en éducation spécialisée ou tout autre domaine pertinent;
- Pas d'exigence d'être encore aux études pour postuler
- Tout diplôme ou expérience pertinente à l'emploi sera considéré comme un atout
- Bonne connaissance de la langue française écrite et parlée

## HORAIRE DE TRAVAIL

- ❖ Formation/planification : environ 20 h
- ❖ Camp de jour du 26 juin au 19 août 2023, du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h 45 (selon les besoins)
- ❖ Horaire de travail selon les besoins des enfants
- ❖ Selon les besoin des enfants accompagnés (maximum 40 h par semaine)

### POUR POSTULER

Indique le poste l'emploi souhaité et envoi ton CV  
Date limite : **24 février 2023**

À l'attention de Karine Marois, directrice des loisirs  
Par courriel : [kmarois@saintthomas.qc.ca](mailto:kmarois@saintthomas.qc.ca)

Seulement  
les candidats  
retenus  
seront  
contactés.